

NOTE INTERNE

Réf : BL/EL – 011

EXPÉDITEUR _____ Trémery, le 12 avril 2021

Tél. : 0387400062

e-Mail : bertrand.leconte@mpsa.com

DESTINATAIRE(S) _____

Sce COM

OBJET : Mouvements TAM**A compter du 12/04/2021**

Eric PETITJEAN, actuellement Préparateur Méthodes Flux au sein du service CPL prend la fonction de Technicien ING Mécanique au sein du service QUP sur le site de Trémery.

Il est hiérarchiquement rattaché à **Pierre-Jean PARADIS**.

Dégradations volontaires et incivilités en hausse sur le Pôle !

Un nombre croissant de **dégradations volontaires et d'incivilités** est constaté sur le Pôle, particulièrement dans les locaux sociaux et sanitaires :



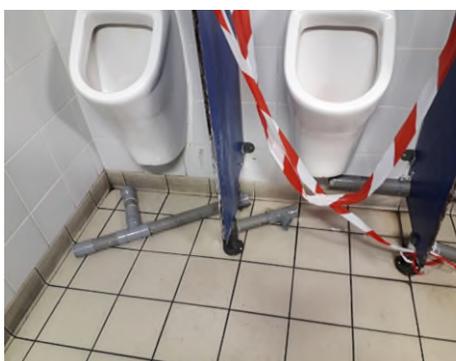
Papiers bouchant les urinoirs



Vol de savon



Bande Ferrari et objets divers retrouvés dans les canalisations



Canalisations cassées ; parois de séparation entre urinoirs arrachées



Ces comportements de quelques individus sont inadmissibles. Ils sont irrespectueux de l'ensemble des autres salariés, mais aussi du personnel prestataire de nettoyage.



STELLANTIS

Service de santé au travail



VACCINATION COVID-19 EN ENTREPRISE

Le service de santé au travail réalise depuis début mars des séances de vaccination contre la Covid-19, en entreprise, avec le vaccin AstraZeneca[®] selon les critères d'éligibilité définis dans le cadre de la campagne de vaccination nationale.

Si vous souhaitez vous faire vacciner, **que vous soyez actuellement éligible ou non**, vous avez la possibilité de vous inscrire sur une liste d'attente au sein du service de santé au travail en nous communiquant votre **nom, prénom ainsi qu'un numéro de téléphone portable** pour pouvoir vous fixer un rendez-vous ultérieurement.

Les personnes éligibles au 6 avril 2021 sont les suivantes : **personnes âgées de 55 ans et plus, avec comorbidités :**

Pathologies cardio-vasculaires :

- hypertension artérielle **compliquée** (notamment complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales)
- antécédent d'accident vasculaire cérébral,
- antécédent de chirurgie cardiaque
- insuffisance cardiaque
- antécédents de coronaropathie

Diabète de types 1 et 2

Pathologies respiratoires chroniques susceptibles de décompenser lors d'une infection virale, notamment :

- broncho pneumopathie obstructive
- insuffisance respiratoire
- asthme sévère
- fibrose pulmonaire
- syndrome d'apnées du sommeil
- mucoviscidose

Insuffisance rénale chronique

Obésité avec indice de masse corporelle ≥ 30

Cancer ou hémopathie maligne

Maladies hépatiques chroniques, en particulier la cirrhose

Immunodépression congénitale ou acquise ;
Syndrome drépanocytaire majeur ou antécédent de splénectomie

Pathologies neurologiques :

- maladies du motoneurone
- myasthénie grave
- sclérose en plaques
- maladie de Parkinson
- paralysie cérébrale
- quadriplégie ou hémiplégie
- tumeur maligne primitive cérébrale, maladie cérébelleuse progressive

Troubles psychiatriques

Démence

Contact par téléphone :

Site de Trémery : 03 87 40 33 33

Site de Metz : 03 87 39 22 33

Contact par mail :

laure.lecomte@stellantis.com

nicolas.lecomte@stellantis.com



La Cyber Sécurité dépend de Nous !

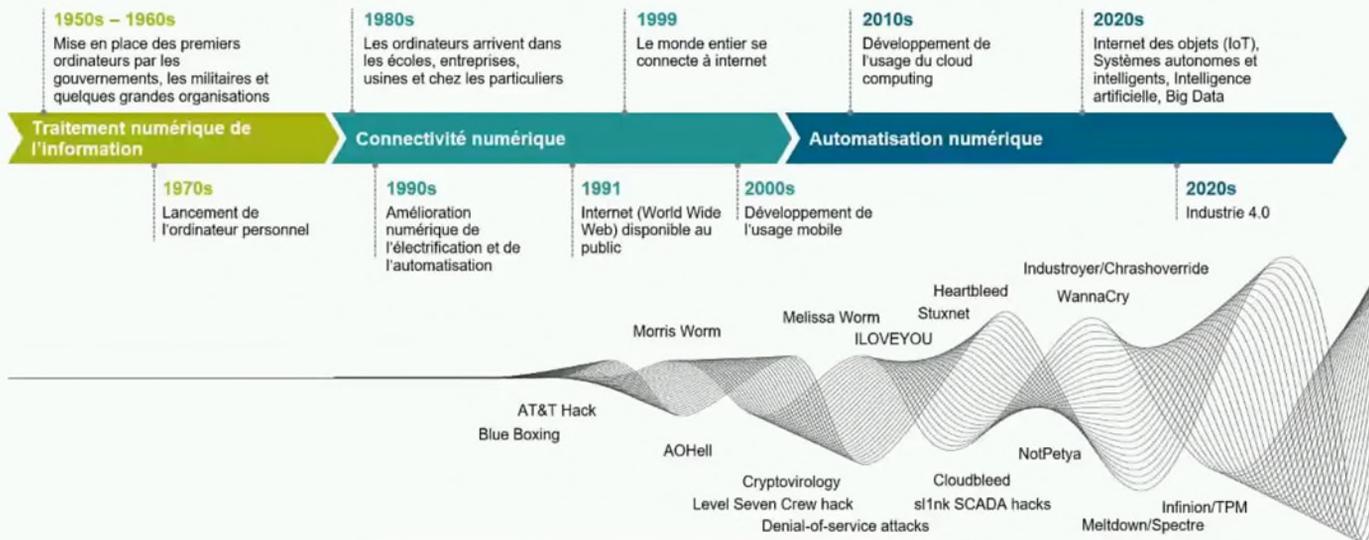
La protection du Groupe est portée par un comportement responsable et une vigilance accrue de chacun d'entre nous.

Restez en sécurité à l'âge de la digitalisation

La cybercriminalité est très répandue et coûte à l'économie mondiale 400 milliards de dollars par an.¹ Les cyberattaques touchent les entreprises de toutes tailles, sur tous les marchés.



Sécurité des sites industriels Un enjeu majeur dans la digitalisation de l'économie



Lorsque les outils automatiques ont été contournés par les hackers, nous devenons le dernier rempart à la propagation d'une attaque virale.

RESPECTONS LES REGLES CYBER DE NOTRE GROUPE



Attention aux risques du froid



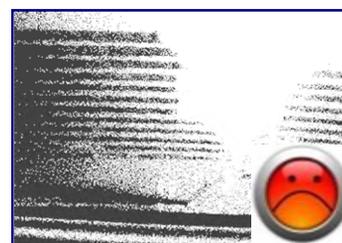
Cette semaine, les gelées nocturnes perdurent et les risques sont plus que jamais présents. Du domicile au lieu de travail, ces risques nous concernent tous :



- A pieds ou en voiture : **soyez vigilants, ne vous précipitez pas, adoptez un comportement sécuritaire,**
- **Evitez de circuler en 2 roues.**

Face à la mauvaise visibilité due à la buée et au givre :

- Automobilistes, **dégivrez / désembuez entièrement les vitres de votre véhicule avant de rouler** (rétroviseurs, pare-brise, vitres latérales...).



Un danger, un piéton pourraient être masqués : privilégiez la meilleure visibilité possible.

- Piétons, **soyez prudents lors de vos déplacements sur le parking : Utilisez les passages protégés lorsqu'ils existent.**

INFORMATION CORONAVIRUS

En cas de symptômes, ne venez pas travailler et appelez votre médecin traitant :
Fièvre égale ou supérieure à 37,5°, toux sèche, fatigue intense, gêne respiratoire, perte brutale de l'odorat et du goût.
 En cas de test COVID en cours, restez chez vous.

Le Dossier d'Habilitation

Permet d'attester du niveau d'aptitude du membre de l'UEP à la tenue d'un poste. (En formation, Habilité, Tuteur)

● Personnel en formation :

Le dossier est créé par le RU.

Il est constitué :

- D'un questionnaire d'habilitation (**check-list**).

La première colonne est renseignée.

● Personnel habilité :

L'habilitation est prononcée par le RU.

Le dossier doit inclure :

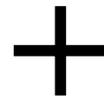
- Le questionnaire d'habilitation (**check-list**) (seconde colonne complétée),
- Une **VRS** (PdS à l'usinage, standard au montage).

● Personnel Tuteur :

L'aptitude au tutorat est prononcée par le RU.

Le dossier doit inclure :

- Le questionnaire d'habilitation (**check-list**) (troisième colonne complétée),
- La **VRS** réalisée lors de l'**habilitation** (VRS initiale).



Chaque membre d'une UEP doit avoir un dossier d'habilitation (papier) pour chaque poste tenu.

Procédure d'habilitation du pôle:
P_DPTM_QUP_025
N° Doc Info 00641_17_01093

Maîtrisons nos dépenses de chauffage en intersaison

Nous allons vers la belle saison mais la météo est chaotique au vue des baisses de températures de ces derniers jours.

Nous devons être vigilant car nous allons sans doute connaître encore quelques soubresauts en terme de températures et notamment entre le jour et la nuit.

Ayons donc les bon réflexes pour éviter les inconforts et les pertes d'énergie.

En soirée, ceci dans les bâtiments industriels comme dans les bâtiments sociaux administratifs :

- Je ferme les portes, les fenêtres et les exutoires.
- Je m'assure du bon arrêt des installations de confort (chauffages d'appoint, climatisations réversibles,...), lorsque je quitte mon poste.
- Je signale toute anomalie de fonctionnement des installations en appelant :

la centrale Trémery au 37 32 48 / Metz au 37 22 48

En respectant ces règles, nous contribuons également :

- À maîtriser nos dépenses,
- À préserver notre outil industriel et nos conditions de travail